NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21760
15 septembre 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 15 SEPTEMBRE 1990, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BELGIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Gouvernement belge m'a demandé de vous prier de bien vouloir convoquer une réunion immédiate du Conseil de sécurité pour traiter de la situation entre l'Iraq et le Koweït, compte tenu des violations graves du droit international et aux Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et sur les relations consulaires auxquelles s'est livré l'Iraq en pénétrant de force dans les locaux des ambassades de France et d'autres pays au Koweït et en enlevant des diplomates et des ressortissants étrangers qui se trouvaient dans ces locaux.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent
de la Belgique

(Signé) Paul NOTERDAEME

90-22736 3858U (F)